

N° 23-04-04

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2023.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 10

PRÉSENTS : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAVAUD, FORTIN, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL.
Mmes DESPINS, FOURNET, JACQUENET, VOLLAND.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ROUXEL.

OBJET : Compte
Administratif et
Compte de Gestion
2022/Commune

M. MOISAN présente le compte administratif 2022 de la Commune, puis laisse la présidence à M. DELAVAUD (1^{er} Adjoint) pour le vote et quitte la salle.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif de l'exercice 2022, ainsi que le compte de gestion de Mme POMMARÈDE, comptable du Service de Gestion Comptable de MANTES-LA-JOLIE.

Le compte administratif peut se résumer ainsi pour la Commune :

Section de fonctionnement :

Recettes de l'année : 523 662,90 €

Excédent reporté : 174 645,14 €

698 308,04 €

Dépenses de l'année : 501 283,38 €

Excédent de clôture :

+ 197 024,66 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le **15 AVR. 2023**

ID : 078-217801042-20230413-DEL_23_04_04-DE

Border
Levraut

Section d'investissement :

Recettes de l'année :

Réalisées : 134 166,09 €

Excédent reporté : -
134 166,09 €

Dépenses de l'année :

Réalisées : 64 357,06 €

Déficit reporté : 13 132,63 €
77 489,69 €

Solde d'exécution positif : + 56 676,40 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 15 avril 2023.

Le Maire,
Bernard MOISAN

